

Ouest-france (janvier 1998)

Une association s'est créée pour faciliter les tournages

Angers, ville ouverte aux cinéastes

Il s'agissait d'escalader un mur pour récupérer un chat perdu : depuis qu'il a doublé Claude Piéplu lors d'un tournage à Trélazé (1), Jean-Michel Courtin s'est mis une idée en tête : faire d'Angers une ville de cinéma.

Professeur de sport au collège Saint-Charles et fervent cinéphile, Jean-Michel Courtin a créé en septembre dernier l'association pour le cinéma angevin (2), encouragé par le Monsieur Cinéma de la mairie d'Angers, Gérard Pi-let.

« L'association a pour vocation d'aider, par des moyens techniques et financiers, les tournages de courts-métrages à Angers. Nous pouvons par exemple recruter des stagiaires, techniciens, figurants... ou négocier avec la COTRA la déviation d'une ligne de bus, le temps d'une prise. »

Ce fut le cas, cet été, lors du tournage de « Insupportables », court-métrage de Pascal Bonnelle, dont la première projection a eu lieu samedi aux 400 Coups.

Angevin d'adoption, le cinéaste avait choisi le Jardin du Mail comme décor pour une dispute conjugale par amis et téléphones portables interposés : Agnès arrive au rendez-vous que Lise a fixé à Marc ; elle remplace son amie. Agnès ne trouve pas Marc mais Pierre, qui le remplace.

Tourné en trois jours, cet hilarant court-métrage a bénéficié d'une subvention de 20 000 F allouée par le service culturel de la ville d'Angers. Le dossier avait été ficelé par l'association pour le cinéma angevin.

Carte blanche à dix cinéastes

« Insupportables » fait partie

Eric Mahé, Pascal Bonnelle, Patricia Varnay, comédienne dans « Insupportables » et Jean-Michel Courtin.



d'une « carte blanche » à dix cinéastes, réalisée à l'occasion des dix ans d'une maison de production parisienne, « Stellaire productions ». « Une des contraintes était que les dix courts-métrages soient tournés à Paris. « Insupportables » est l'exception qui confirme la règle », remarque Eric Mahé, responsable de Stellaire Productions. Lui-même a remplacé au pied-levé l'un des dix cinéastes et réalisé « Sans toi », formidable court-métrage sur une belle jeune femme atteinte d'une étrange maladie : son rellet dégage une odeur pestilentielle.

Les abonnés de TV 10, co-producteur du court-métrage, ont pu découvrir « Insupportables » en décembre, à la télé. Reste à l'association pour le cinéma angevin de montrer ce dont elle est capable : à quand une soirée au cinéma où les Angevins pourraient

découvrir les dix films de la carte blanche ?

Emmanuel BOUVET.

(1) Tourné il y a deux ans, le court-métrage « Chapeau bas », d'Hervé Le-

zach, sera émise pour la première fois à la télévision le 6 février à minuit sur France 3.

(2) Association pour le cinéma angevin : 45 rue Desjardin, 49100 Angers. Tél : 02 41 24 04 00.